

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770 / Télécopieur : (514) 872-9964
www.ville.montreal.qc.ca

Le 3 octobre 2007

Étude publique sur l'aide à l'élite sportive

Madame, Monsieur,

La commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération vous invite à participer à sa prochaine étude publique qui portera sur la notion d'aide à l'élite sportive, compétence du conseil d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2006, en vertu du décret gouvernemental 1229-2005.

Pour l'occasion, un document d'orientation a été préparé par la Direction des sports du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Cinq thèmes y sont plus spécifiquement abordés, soit les acteurs du sport d'élite, les partenaires du sport d'élite, les instances municipales et les gouvernements, les équipements sportifs spécialisés et, enfin, les événements sportifs majeurs. Ce document a pour objectif de vous permettre une meilleure connaissance de tout l'environnement du sport d'élite à Montréal ainsi que des principaux constats et des enjeux qui s'en dégagent.

Mais, de façon plus précise, la commission aimerait trouver des réponses aux questions suivantes, à la lumière des informations contenues dans le document d'orientation :

- 1.- *Quels sont les moyens à privilégier pour stimuler la relève et permettre aux athlètes talentueux de poursuivre leur cheminement vers les plus hauts sommets ?*
- 2.- *Comment l'agglomération de Montréal pourrait s'y prendre pour reconnaître et promouvoir les accomplissements et les exploits des acteurs et partenaires du sport d'élite montréalais ?*
- 3.- *Quelles sont les avenues à prioriser par le conseil d'agglomération de Montréal pour améliorer les services et les programmes des organismes qui forment des athlètes d'élite à Montréal (clubs-équipes sportifs d'élite et CEHP) et des autres partenaires locaux du sport d'élite afin de les rendre plus performants ?*
- 4.- *Pour favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs d'envergure provinciale, canadienne ou internationale à Montréal, quelles mesures devraient être mises en place par l'agglomération de Montréal ?*
- 5.- *À votre avis, comment l'agglomération de Montréal pourrait stimuler la tenue régulière et récurrente d'un plus grand nombre d'événements sportifs et multisportifs majeurs sur son territoire, optimiser les avantages et retombées qu'ils procurent et assurer leur réussite ?*
- 6.- *Pour que les différentes instances municipales travaillent en synergie, appuient d'une voie forte les acteurs et les partenaires du sport d'élite montréalais, se dotent d'une vision commune, s'assurent d'un rendement plus grand et de la cohésion de leurs actions en cette matière, que suggérez-vous à l'agglomération de Montréal de faire et d'entreprendre ?*
- 7.- *Dans le but d'assurer le maintien aux normes de tous les équipements sportifs spécialisés situés à Montréal et d'optimiser leur plein potentiel, quelles actions devraient être entreprises et quelles mesures devraient être instaurées par l'agglomération de Montréal ?*

Cette étude publique se tiendra :

Le mardi 23 octobre à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

La séance débutera par une présentation de la Direction des sports et elle sera suivie par une période de questions et d'interventions du public pour se terminer par une période de questions et d'interventions des membres de la commission.

La commission souhaite vous entendre sur le sujet. Vous êtes donc invité à intervenir en vous inscrivant par téléphone au 514 872-3770 ou sur place, le soir même de la séance publique, à compter de 18 h 30. Il est également possible de déposer un mémoire à l'adresse suivante : commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

De plus, les documents pertinents à cette assemblée publique peuvent être consultés dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et les hôtels de ville et à la Direction du greffe. Ils seront aussi accessibles sur le portail Internet de la Ville www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

En espérant vous y rencontrer,



Stéphane Harbour
Président
Commission permanente du conseil d'agglomération
sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération